



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE DIX SEPT

L'An Deux mille Dix-Sept et le lundi vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire

Présents :

Messieurs **CHARENTREUIL** Daniel, **DOS SANTOS** Carlos, **GAUTIER** René, **GIARD** Jean-Claude, **KHOURY** Alain, **LABEAUT** Gilles, **MENDEZ** Joseph et Mesdames **BOUQUETY** Isabelle, **MONNERAT** Cathy, **PAILLANCE** Chantal, **PLESEL-LION** Peggy.

Absents :

Madame **LOPEZ** Anabelle

Monsieur **MORLET** Thomas

Madame **MONNERAT** Cathy est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

- Réserve Parlementaire
- Questions diverses



Canton de Limours

Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire expose que le chauffage du bâtiment scolaire est défectueux. Ce bâtiment abrite les deux classes d'élémentaires. Malgré les travaux entrepris, le dysfonctionnement perdure car l'installation n'est pas optimale

Il convient d'optimiser l'utilisation des matériels existants par l'ajout de deux radiateurs qui viendront en parallèle soutenir l'installation mise en place.

Le prix des deux radiateurs et de la pose s'élève à 3.889,00 € HT.

Il est proposé d'acquérir ces radiateurs et leur pose en bénéficiant d'une subvention au titre de la réserve parlementaire, le solde du financement restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de solliciter une subvention au titre de la Réserve Parlementaire afin d'acquérir deux radiateurs et leur pose dans les bâtiments scolaires de Courson Monteloup en 2017, autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à ces travaux et à la demande de la subvention, propose le plan de financement et échéancier suivant :

Fournisseur	Libellé	montant	subvention	Reste à charge de la commune en 2017
APC	Radiateurs + pose	3.889,00 € HT	1.944,50 €	1.944,50 € HT

QUESTIONS DIVERSES

TRANSPORTS – CCPL :

Monsieur LABEAUT expose qu'il n'y aura pas de remise en cause des lignes de transport pour cette année.

Cependant certaines lignes manquent d'usagers, à terme ces lignes pourraient disparaître.

Les travaux sur l'A10 qui vont permettre de réserver une voie pour les bus venant de la gare autoroutière sont toujours en cours et devraient se terminer en 2018.